

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007196700133	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CCPEVA
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'EVIAN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	44

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 887 500,00	6 887 500,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 887 500,00	6 887 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 609 383,00	9 173 965,02
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	415 320,20	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 149 261,82	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 173 965,02	9 173 965,02
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		16 061 465,02	16 061 465,02

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 650 000,00	0,00	1 508 500,00	1 508 500,00	1 508 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 515 400,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
014	Atténuations de produits	870 000,00	0,00	1 973 000,00	1 973 000,00	1 973 000,00
65	Autres charges de gestion courante	35 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 070 400,00	0,00	4 882 500,00	4 882 500,00	4 882 500,00
66	Charges financières	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
67	Charges exceptionnelles	250 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 670 400,00	0,00	5 287 500,00	5 287 500,00	5 287 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	250 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 850 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
TOTAL		6 520 400,00	0,00	6 887 500,00	6 887 500,00	6 887 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 887 500,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 300 000,00	0,00	6 479 367,00	6 479 367,00	6 479 367,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	208 700,00	0,00	13 250,00	13 250,00	13 250,00
Total des recettes de gestion des services		6 638 700,00	0,00	6 613 117,00	6 613 117,00	6 613 117,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 683 700,00	0,00	6 615 117,00	6 615 117,00	6 615 117,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00		272 383,00	272 383,00	272 383,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00		272 383,00	272 383,00	272 383,00
TOTAL		6 883 700,00	0,00	6 887 500,00	6 887 500,00	6 887 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 887 500,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 327 617,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	150 000,00	127 911,12	100 000,00	100 000,00	227 911,12
21	Immobilisations corporelles	2 200 000,00	287 409,08	3 637 000,00	3 637 000,00	3 924 409,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 500 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 850 000,00	415 320,20	5 137 000,00	5 137 000,00	5 552 320,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 050 000,00	415 320,20	6 337 000,00	6 337 000,00	6 752 320,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		272 383,00	272 383,00	272 383,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		200 000,00		272 383,00	272 383,00	272 383,00
TOTAL		6 250 000,00	415 320,20	6 609 383,00	6 609 383,00	7 024 703,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 149 261,82
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 173 965,02
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	0,00	680 615,00	680 615,00	680 615,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 400 000,00	0,00	5 722 089,81	5 722 089,81	5 722 089,81
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 400 000,00	0,00	6 402 704,81	6 402 704,81	6 402 704,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 171 260,21	1 171 260,21	1 171 260,21
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 171 260,21	1 171 260,21	1 171 260,21
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 400 000,00	0,00	7 573 965,02	7 573 965,02	7 573 965,02
021	Virement de la section d'exploitation (4)	250 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 850 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
TOTAL		6 250 000,00	0,00	9 173 965,02	9 173 965,02	9 173 965,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 173 965,02
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 327 617,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 508 500,00		1 508 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 400 000,00		1 400 000,00
014	Atténuations de produits	1 973 000,00		1 973 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	350 000,00	0,00	350 000,00
67	Charges exceptionnelles	55 000,00	0,00	55 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 287 500,00	1 600 000,00	6 887 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 887 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	272 383,00	272 383,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	227 911,12	0,00	227 911,12
21	Immobilisations corporelles (6)	3 924 409,08	0,00	3 924 409,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 752 320,20	272 383,00	7 024 703,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 149 261,82
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 173 965,02
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	500,00		500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 479 367,00		6 479 367,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00		120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	13 250,00		13 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	272 383,00	274 383,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 615 117,00	272 383,00	6 887 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 887 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	680 615,00	0,00	680 615,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 722 089,81	0,00	5 722 089,81
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 600 000,00	1 600 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 402 704,81	1 600 000,00	8 002 704,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 171 260,21
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 173 965,02
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 650 000,00	1 508 500,00	1 508 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	90 000,00	90 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	400 000,00	250 000,00	250 000,00
6062	Produits de traitement	100 000,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	300 000,00	42 000,00	42 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6066	Carburants	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	180 000,00	21 800,00	21 800,00
6135	Locations mobilières	180 000,00	10 000,00	10 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	130 000,00	70 000,00	70 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	60 000,00	60 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	50 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	95 000,00	95 000,00
6161	Multirisques	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6168	Autres	0,00	6 700,00	6 700,00
618	Divers	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	28 000,00	28 000,00
6248	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	22 000,00	22 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	100 000,00	621 000,00	621 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 515 400,00	1 400 000,00	1 400 000,00
6218	Autre personnel extérieur	224 400,00	150 000,00	150 000,00
6331	Versement de mobilité	0,00	5 000,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	5 000,00	5 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	800 000,00	504 000,00	504 000,00
6412	Congés payés	0,00	1 000,00	1 000,00
6413	Primes et gratifications	0,00	200 000,00	200 000,00
6415	Supplément familial	0,00	6 000,00	6 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	5 000,00	5 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	20 000,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	5 000,00	5 000,00
648	Autres charges de personnel	20 000,00	21 000,00	21 000,00
014	Atténuations de produits (7)	870 000,00	1 973 000,00	1 973 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	435 000,00	1 318 000,00	1 318 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	435 000,00	655 000,00	655 000,00
65	Autres charges de gestion courante	35 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 070 400,00	4 882 500,00	4 882 500,00
66	Charges financières (b) (8)	350 000,00	350 000,00	350 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	350 000,00	350 000,00	350 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	250 000,00	55 000,00	55 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	200 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 670 400,00	5 287 500,00	5 287 500,00
023	Virement à la section d'investissement	250 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 850 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 850 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 520 400,00	6 887 500,00	6 887 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 887 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 000,00	500,00	500,00
64198	Autres remboursements	0,00	500,00	500,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 300 000,00	6 479 367,00	6 479 367,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 000 000,00	4 534 367,00	4 534 367,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	500 000,00	460 000,00	460 000,00
70128	Autres taxes et redevances	300 000,00	135 000,00	135 000,00
704	Travaux	10 000,00	150 000,00	150 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	230 000,00	245 000,00	245 000,00
7064	Locations de compteurs	250 000,00	950 000,00	950 000,00
7068	Autres prestations de services	10 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	120 000,00	120 000,00
741	Primes d'épuration	60 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	60 000,00	120 000,00	120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	208 700,00	13 250,00	13 250,00
7588	Autres	208 700,00	13 250,00	13 250,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 638 700,00	6 613 117,00	6 613 117,00
76	Produits financiers (b)	5 000,00	0,00	0,00
7688	Autres	5 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	40 000,00	2 000,00	2 000,00
778	Autres produits exceptionnels	40 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 683 700,00	6 615 117,00	6 615 117,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	200 000,00	272 383,00	272 383,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	200 000,00	272 383,00	272 383,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	272 383,00	272 383,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 883 700,00	6 887 500,00	6 887 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 887 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	150 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	75 000,00	75 000,00	75 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	75 000,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 200 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 550 000,00	3 115 000,00	3 115 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	72 000,00	72 000,00
2155	Outillage industriel	0,00	5 000,00	5 000,00
21561	Service de distribution d'eau	500 000,00	150 000,00	150 000,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	230 000,00	230 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	40 000,00	40 000,00
2184	Mobilier	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 500 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 850 000,00	5 137 000,00	5 137 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 050 000,00	6 337 000,00	6 337 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	200 000,00	272 383,00	272 383,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	200 000,00	272 383,00	272 383,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	50 000,00	165 238,00	165 238,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	50 000,00	107 145,00	107 145,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	50 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	50 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		200 000,00	272 383,00	272 383,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 250 000,00	6 609 383,00	6 609 383,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	415 320,20
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 149 261,82
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 173 965,02
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	680 615,00	680 615,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	500 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	400 000,00	680 615,00	680 615,00
1318	Autres subventions d'équipement	100 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 400 000,00	5 722 089,81	5 722 089,81
1641	Emprunts en euros	3 400 000,00	5 722 089,81	5 722 089,81
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 400 000,00	6 402 704,81	6 402 704,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 171 260,21	1 171 260,21
1068	Autres réserves	0,00	1 171 260,21	1 171 260,21
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 171 260,21	1 171 260,21
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 400 000,00	7 573 965,02	7 573 965,02
021	Virement de la section d'exploitation	250 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 000 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	500 000,00	500 000,00
281561	Service de distribution d'eau	500 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 850 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 850 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 250 000,00	9 173 965,02	9 173 965,02

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 173 965,02
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 043 981,11									
1641 Emprunts en euros (total)					10 043 981,11									
00000833673	CREDIT AGRICOLE	25/08/2015	01/01/2021	31/01/2021	175 000,00	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,914	EUR	T	C	O	A-1
00001754716	CREDIT AGRICOLE	12/11/2019	01/01/2021	15/03/2021	282 736,16	F	Taux fixe à 0.7 %	0,700	0,702	EUR	T	P	O	A-1
087357G	CAISSE D'EPARGNE	13/02/2013	01/01/2021	25/02/2021	57 480,53	F	Taux fixe à 4.04 %	4,040	4,102	EUR	T	P	O	A-1
10278 02402 000149179 03	CREDIT MUTUEL	12/06/2012	01/01/2021	15/01/2021	160 239,31	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,628	EUR	T	P	O	A-1
10278 02402 000202231 02	CREDIT MUTUEL	10/08/2016	01/01/2021	10/09/2021	70 087,51	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,600	EUR	A	P	O	A-1
10278 02402 000202231 03	CREDIT MUTUEL	16/07/2018	01/01/2021	25/07/2021	36 330,13	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	0,930	EUR	A	P	O	A-1
1085837	CREDIT AGRICOLE	01/01/2021	01/01/2021	01/08/2021	77 851,42	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
1087602	CREDIT AGRICOLE	25/04/2015	01/01/2021	25/04/2021	79 208,34	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
1226126-SMDEA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2012	01/01/2021	01/12/2021	1 957 875,64	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	5,110	EUR	A	P	O	A-1
1296470	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2021	01/01/2021	01/12/2021	212 400,00	V	(Livret A + 1.25)-Floor 0 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1307872	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/08/2016	01/01/2021	01/08/2021	48 946,87	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	5,110	EUR	A	P	O	A-1
1310628	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/07/2018	01/01/2021	01/08/2021	35 486,50	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	5,110	EUR	A	P	O	A-1
13135	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2013	01/01/2021	01/10/2021	442 452,67	F	Taux fixe à 5.05 %	5,050	5,124	EUR	A	P	O	A-1
1354664 EX 1234093	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/11/2012	01/01/2021	01/12/2021	161 682,34	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1

CCPEVA - EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1366225 EX 58837	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2014	01/01/2021	01/03/2021	175 000,00	V	(Livret A(Postfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Postfixé)	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
14001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/12/2014	01/01/2021	01/02/2021	168 750,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
1506313	CREDIT AGRICOLE	30/11/2018	01/01/2021	10/03/2021	370 448,44	F	Taux fixe à 1.8 %	1,800	1,812	EUR	T	P	O	A-1
17267	CAISSE D'EPARGNE	05/08/2015	01/01/2021	05/08/2021	30 960,21	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,850	EUR	A	P	O	A-1
17359	CAISSE D'EPARGNE	05/08/2015	01/01/2021	05/08/2021	28 182,89	F	Taux fixe à 3.07 %	3,070	3,115	EUR	A	P	O	A-1
17484	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2015	01/01/2021	25/05/2021	200 208,47	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190	EUR	A	P	O	A-1
24/90	AUTRE	18/01/1990	01/01/2021	01/09/2021	723 755,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
350339	CREDIT AGRICOLE	29/09/2010	01/01/2021	27/03/2021	119 000,00	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,932	EUR	T	C	O	A-1
358161	CREDIT AGRICOLE	29/10/2010	01/01/2021	15/03/2021	56 321,38	F	Taux fixe à 3.05 %	3,050	3,050	EUR	A	P	O	A-1
429582	CREDIT AGRICOLE	07/07/2011	01/01/2021	15/02/2021	13 750,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,580	EUR	A	C	O	A-1
569912	CREDIT AGRICOLE	23/10/2012	01/01/2021	04/03/2021	37 333,44	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	T	C	O	A-1
61865	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/03/2017	01/01/2021	02/01/2021	199 987,04	F	Taux fixe à 1.34 %	1,340	1,340	EUR	T	P	O	A-1
798547	CREDIT AGRICOLE	17/04/2015	01/01/2021	23/01/2021	161 105,89	F	Taux fixe à 2.2 %	2,200	2,218	EUR	T	P	O	A-1
802521	CREDIT AGRICOLE	03/06/2015	01/01/2021	14/02/2021	258 125,00	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	2,035	EUR	T	C	O	A-1
90158	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2016	01/01/2021	09/01/2021	65 378,43	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,000	EUR	A	P	O	A-1
9025312	CAISSE D'EPARGNE	18/05/2012	01/01/2021	25/02/2021	95 000,04	F	Taux fixe à 4.66 %	4,660	4,742	EUR	T	P	O	A-1
921562	CREDIT AGRICOLE	12/08/2016	01/01/2021	25/10/2021	86 542,53	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,600	EUR	A	P	O	A-1
9237587	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2021	25/10/2021	37 389,58	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
9428767	CAISSE D'EPARGNE	20/08/2014	01/01/2021	25/10/2021	32 493,25	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	2,860	EUR	A	P	O	A-1
944945	CREDIT AGRICOLE	21/12/2016	01/01/2021	19/01/2021	53 666,62	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	C	O	A-1

CCPEVA - EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9498793	CAISSE D'EPARGNE	26/01/2015	01/01/2021	25/04/2021	426 131,91	F	Taux fixe à 2.87 %	2,870	2,870	EUR	A	P	O	A-1
A0109268	CAISSE D'EPARGNE	13/05/2009	01/01/2021	25/05/2021	106 764,60	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,708	EUR	A	P	O	A-1
A0109268000	CAISSE D'EPARGNE	13/05/2009	01/01/2021	25/05/2021	21 186,11	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,708	EUR	A	P	O	A-1
A0109268000-2	CAISSE D'EPARGNE	13/05/2009	01/01/2021	25/05/2021	22 020,22	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,708	EUR	A	P	O	A-1
A0109873	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2021	05/08/2021	172 325,77	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,342	EUR	A	P	O	A-1
A0109873000	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2021	05/08/2021	34 195,89	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,342	EUR	A	P	O	A-1
A0109873000-2	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2021	05/08/2021	35 542,18	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,342	EUR	A	P	O	A-1
A0109B14	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2009	01/01/2021	05/08/2021	72 581,33	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1
A0109B14000	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2009	01/01/2021	05/08/2021	14 402,85	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1
A0109B14000-2	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2009	01/01/2021	05/08/2021	14 969,88	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1
A0111386	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2011	01/01/2021	05/05/2021	254 092,33	F	Taux fixe à 4.36 %	4,360	4,424	EUR	A	P	O	A-1
A0117125	CAISSE D'EPARGNE	30/03/2010	01/01/2021	05/05/2021	79 348,27	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,231	EUR	A	P	O	A-1
A0117233	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2007	01/01/2021	05/08/2021	139 619,10	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,860	EUR	A	P	O	A-1
A0117473	CAISSE D'EPARGNE	07/10/2015	01/01/2021	25/01/2021	152 605,81	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	2,100	EUR	A	P	O	A-1
A0117492000	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2017	01/01/2021	25/09/2021	4 112,86	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
A011817	CAISSE D'EPARGNE	13/07/2018	01/01/2021	25/01/2021	225 711,08	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,230	EUR	A	P	O	A-1
A012038200	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2020	01/01/2021	25/03/2021	39 000,00	F	Taux fixe à 0.3 %	0,300	0,300	EUR	A	P	O	A-1
A109C6700	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2010	01/01/2021	25/01/2021	84 354,45	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	4,278	EUR	T	P	O	A-1
AR010449	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2006	01/01/2021	05/08/2021	60 686,71	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,060	EUR	A	P	O	A-1
E 05811	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/10/2017	01/01/2021	02/01/2021	43 909,44	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
E04108	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2016	01/01/2021	12/12/2021	9 137,89	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900	EUR	A	P	O	A-1
E04410	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2010	01/01/2021	05/08/2021	109 962,05	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,602	EUR	A	P	O	A-1

CCPEVA - EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON 536117 EUR 001	SFIL CAFFIL	09/07/2019	01/01/2021	01/03/2021	30 000,00	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	0,320	EUR	T	C	O	A-1
MON 536159 (05716333031)	SFIL CAFFIL	26/04/2010	01/01/2021	02/01/2021	37 196,71	F	Taux fixe à 2.98 %	2,980	3,014	EUR	T	P	O	A-1
MON505085EUR	BANQUE POSTALE	29/09/2015	01/01/2021	01/03/2021	140 677,63	F	Taux fixe à 2.51 %	2,510	2,534	EUR	T	P	O	A-1
MON517741EUR/001	SFIL CAFFIL	01/03/2016	01/01/2021	01/03/2021	19 613,24	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,640	EUR	A	P	O	A-1
MON529767EUR	BANQUE POSTALE	16/12/2019	01/01/2021	02/01/2021	827 295,92	F	Taux fixe à 0.94 %	0,940	0,943	EUR	T	P	O	A-1
N516760	SFIL CAFFIL	29/12/2017	01/01/2021	01/08/2021	45 607,79	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
N516809	SFIL CAFFIL	04/12/2017	01/01/2021	01/04/2021	79 403,13	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,330	EUR	A	P	O	A-1
NA0117305	CAISSE D'EPARGNE	05/08/2015	01/01/2021	05/08/2021	30 350,13	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

CCPEVA - EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					10 043 981,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 187 157,99					882 914,33	282 113,61	0,00	78 675,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 187 157,99					882 914,33	282 113,61	0,00	78 675,53
00000833673	N	0,00	A-1	150 000,00	5,83	F	Taux fixe à 1.9 %	1,914	25 000,00	2 671,87	0,00	395,83
00001754716	N	0,00	A-1	268 967,02	18,21	F	Taux fixe à 0.7 %	0,702	13 865,78	1 846,42	0,00	74,41
087357G	N	0,00	A-1	50 780,04	6,40	F	Taux fixe à 4.04 %	4,102	6 975,31	1 946,73	0,00	172,06
10278 02402 000149179 03	N	0,00	A-1	139 474,60	5,54	F	Taux fixe à 4.55 %	4,628	21 725,74	5 978,90	0,00	1 116,16
10278 02402 000202231 02	N	0,00	A-1	66 209,08	14,69	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	3 940,48	1 059,35	0,00	305,71
10278 02402 000202231 03	N	0,00	A-1	31 934,63	6,57	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	4 436,38	296,99	0,00	111,40
1085837	N	0,00	A-1	66 155,63	4,58	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	12 180,00	2 738,84	0,00	924,87
1087602	N	0,00	A-1	70 697,41	6,32	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	8 875,20	3 025,85	0,00	1 800,74
1226126-SMDEA	N	0,00	A-1	1 718 213,28	5,92	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	251 909,11	87 800,70	0,00	6 035,88
1296470	N	0,00	A-1	200 600,00	16,92	V	(Livret A + 1.25)-Floor 0 sur Livret A	1,750	11 800,00	3 510,50	0,00	418,24
1307872	N	0,00	A-1	42 955,31	5,58	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	6 297,73	2 195,02	0,00	775,30
1310628	N	0,00	A-1	31 142,62	5,58	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	4 565,85	1 591,39	0,00	562,09
13135	N	0,00	A-1	429 142,31	18,75	F	Taux fixe à 5.05 %	5,124	13 982,53	21 972,68	0,00	5 299,63
1354664 EX 1234093	N	0,00	A-1	141 180,71	5,92	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	21 311,44	5 576,64	0,00	381,42

CCPEVA - EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1366225 EX 58837	N	0,00	A-1	162 500,00	12,92	V	(Livret A(Postfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Postfixé)	2,000	12 500,00	3 513,18	0,00	358,49
14001	N	0,00	A-1	157 500,00	13,08	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	11 250,00	2 362,50	0,00	2 673,13
1506313	N	0,00	A-1	353 140,12	17,19	F	Taux fixe à 1.8 %	1,812	17 621,98	6 238,02	0,00	335,52
17267	N	0,00	A-1	27 699,73	6,59	F	Taux fixe à 4.78 %	4,850	3 418,49	1 342,44	0,00	477,15
17359	N	0,00	A-1	22 886,26	3,59	F	Taux fixe à 3.07 %	3,115	5 461,49	712,37	0,00	219,92
17484	N	0,00	A-1	187 767,99	10,40	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	13 086,14	9 745,16	0,00	5 414,41
24/90	N	0,00	A-1	643 337,96	7,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	80 417,24	0,00	0,00	0,00
350339	N	0,00	A-1	95 200,00	3,99	F	Taux fixe à 2.9 %	2,932	23 800,00	2 501,98	0,00	17,26
358161	N	0,00	A-1	51 419,74	8,21	F	Taux fixe à 3.05 %	3,050	5 051,14	1 568,30	0,00	1 119,61
429582	N	0,00	A-1	12 500,00	9,12	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	1 250,00	572,50	0,00	450,84
569912	N	0,00	A-1	32 000,12	5,92	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	5 333,32	1 167,85	0,00	74,97
61865	N	0,00	A-1	184 158,06	10,50	F	Taux fixe à 1.34 %	1,340	16 041,09	2 375,43	0,00	554,15
798547	N	0,00	A-1	151 564,62	13,31	F	Taux fixe à 2.2 %	2,218	9 752,90	3 254,34	0,00	580,64
802521	N	0,00	A-1	240 625,00	13,62	F	Taux fixe à 2.02 %	2,035	17 500,00	4 728,07	0,00	575,91
90158	N	0,00	A-1	58 531,88	6,02	F	Taux fixe à 5 %	5,000	7 188,88	2 926,59	0,00	2 502,97
9025312	N	0,00	A-1	82 180,42	5,40	F	Taux fixe à 4.66 %	4,742	13 427,54	3 597,22	0,00	311,49
921562	N	0,00	A-1	83 042,52	19,82	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	3 556,01	1 328,68	0,00	229,63
9237587	N	0,00	A-1	33 270,64	6,82	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	4 266,40	1 191,09	0,00	187,48
9428767	N	0,00	A-1	29 276,53	7,82	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	3 308,72	837,31	0,00	134,10
944945	N	0,00	A-1	48 999,94	10,30	F	Taux fixe à 1.25 %	1,256	4 666,68	590,62	0,00	109,29
9498793	N	0,00	A-1	410 062,30	18,32	F	Taux fixe à 2.87 %	2,870	16 530,81	11 768,79	0,00	7 686,43

CCPEVA - EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A0109268	N	0,00	A-1	96 962,15	7,40	F	Taux fixe à 4.64 %	4,708	10 263,60	4 561,53	0,00	2 458,39
A0109268000	N	0,00	A-1	19 240,94	7,40	F	Taux fixe à 4.64 %	4,708	2 036,68	905,18	0,00	487,83
A0109268000-2	N	0,00	A-1	19 998,47	7,40	F	Taux fixe à 4.64 %	4,708	2 116,86	940,82	0,00	507,04
A0109873	N	0,00	A-1	156 265,10	7,59	F	Taux fixe à 4.28 %	4,342	16 757,61	6 781,04	0,00	2 454,71
A0109873000	N	0,00	A-1	31 008,85	7,59	F	Taux fixe à 4.28 %	4,342	3 325,34	1 345,61	0,00	487,11
A0109873000-2	N	0,00	A-1	32 229,66	7,59	F	Taux fixe à 4.28 %	4,342	3 456,26	1 398,59	0,00	506,29
A0109B14	N	0,00	A-1	65 703,47	7,59	F	Taux fixe à 3.88 %	3,937	7 148,43	2 584,70	0,00	934,02
A0109B14000	N	0,00	A-1	13 038,02	7,59	F	Taux fixe à 3.88 %	3,937	1 418,52	512,90	0,00	185,34
A0109B14000-2	N	0,00	A-1	13 551,32	7,59	F	Taux fixe à 3.88 %	3,937	1 474,37	533,09	0,00	192,64
A0111386	N	0,00	A-1	235 655,19	9,34	F	Taux fixe à 4.36 %	4,424	19 252,16	10 417,27	0,00	6 290,12
A0117125	N	0,00	A-1	76 744,76	18,34	F	Taux fixe à 4.17 %	4,231	2 713,59	3 244,70	0,00	2 058,07
A0117233	N	0,00	A-1	134 145,52	15,59	F	Taux fixe à 4.79 %	4,860	5 739,41	6 514,81	0,00	2 528,60
A0117473	N	0,00	A-1	140 128,75	9,07	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	12 739,08	2 942,70	0,00	2 489,40
A0117492000	N	0,00	A-1	3 659,78	6,73	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	469,30	131,02	0,00	30,14
A011817	N	0,00	A-1	218 093,35	21,07	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	7 787,61	4 863,48	0,00	4 364,14
A012038200	N	0,00	A-1	29 228,05	2,23	F	Taux fixe à 0.3 %	0,300	9 713,52	87,68	0,00	44,72
A109C6700	N	0,00	A-1	76 727,34	8,07	F	Taux fixe à 4.15 %	4,278	7 953,14	3 103,86	0,00	531,19
AR010449	N	0,00	A-1	51 551,25	4,59	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	9 506,36	2 092,98	0,00	687,55
E 05811	N	0,00	A-1	38 435,53	5,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	5 720,79	1 733,44	0,00	1 471,33
E04108	N	0,00	A-1	6 236,42	1,95	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	3 043,64	305,58	0,00	7,82
E04410	N	0,00	A-1	106 111,73	18,59	F	Taux fixe à 3.55 %	3,602	3 988,90	3 819,29	0,00	1 490,42
MON 536117 EUR 001	N	0,00	A-1	22 000,00	2,67	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	8 000,00	60,80	0,00	3,61

CCPEVA - EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON 536159 (05716333031)	N	0,00	A-1	33 857,90	8,50	F	Taux fixe à 2.98 %	3,014	3 439,43	970,77	0,00	224,10
MON505085EUR	N	0,00	A-1	132 851,76	13,92	F	Taux fixe à 2.51 %	2,534	8 024,16	3 259,44	0,00	252,39
MON517741EUR/001	N	0,00	A-1	13 369,68	1,17	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	6 533,26	620,35	0,00	263,44
MON529767EUR	N	0,00	A-1	796 774,05	23,00	F	Taux fixe à 0.94 %	0,943	30 809,80	7 381,28	0,00	1 780,02
N516760	N	0,00	A-1	44 040,09	17,58	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	1 638,40	1 986,21	0,00	791,49
N516809	N	0,00	A-1	75 159,60	12,25	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4 427,28	3 254,41	0,00	2 288,52
NA0117305	N	0,00	A-1	29 272,79	17,59	F	Taux fixe à 4.13 %	4,190	1 122,45	1 225,76	0,00	477,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 187 157,99					882 914,33	282 113,61	0,00	78 675,53

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	64	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 187 157,99	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations corporelles et incorporelles dont le prix unitaire est inférieur à 5 000 €	1	22/10/2018
L	Concessions, brevets, licences, logiciels (c/2051)	2	22/10/2018
L	Plantations d'arbres et d'arbustes (c/2121 et c/21721)	10	22/10/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains (c/2128 et c/21728)	15	22/10/2018
L	Constructions (c/213 et c/21713)	30	22/10/2018
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (c/2135 et c/21735)	15	22/10/2018
L	Autres constructions (c/2138 et c/21738)	15	22/10/2018
L	Installations de voirie (c/2152 et c/21752)	15	22/10/2018
L	Réseaux divers (c/2153 et c/21753)	50	22/10/2018
L	Autres réseaux (c/21538 et c/217538)	50	22/10/2018
L	Matériel et outillage d'incendie et défense civile (c/2156)	5	22/10/2018
L	Matériel et outillage de voirie (c/2157)	10	22/10/2018
L	Matériel et outillage de voirie – Matériel roulant (camions et véhicules industriels) (c/21571)	7	22/10/2018
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (c/2158) (c/et c/21758)	15	22/10/2018
L	Installations générales, agencements, aménagements divers (c/2181)	10	22/10/2018
L	Matériel de transport – voitures (c/2182 et c/21782)	5	22/10/2018
L	Matériel de bureau matériel informatique (c/2183)	5	22/10/2018
L	Mobilier (c/2184)	5	22/10/2018
L	Autres immobilisations corporelles (c/2188)	5	22/10/2018
L	Installations complexes spécialisées (c/2151)	5	22/10/2018
L	Matériel et outillage industriels (c/2154, c/2155)	5	22/10/2018
L	Réseaux d'eau (c/21531 et c/217531)	50	22/10/2018
L	Réseaux d'assainissement (c/21532 et c/217532)	50	22/10/2018
L	Services d'eau et assainissement (c/21561, c/217562, c/21562 et c/217562)	10	22/10/2018
L	Matériel spécifique d'exploitation (c/2156 et c/21756)	10	22/10/2018
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels (c/2157 et c/21757)	10	22/10/2018
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L121-7 du code de l'urbanisme	10	22/10/2018
L	Frais d'études et des frais d'insertion non suivis de réalisation	5	22/10/2018
L	Frais de recherche et de développement	5	22/10/2018
L	Subventions d'équipement versées : biens mobiliers, matériel ou études	5	22/10/2018
L	Subventions d'équipement versées : biens immobiliers ou installations	15	22/10/2018
L	Subventions d'équipement versées : projets d'infrastructure d'intérêt national	30	22/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 472 383,00	I 1 472 383,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 200 000,00	1 200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		272 383,00	272 383,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	272 383,00	272 383,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 472 383,00	415 320,20	2 149 261,82	4 036 965,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 600 000,00	III 1 600 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 600 000,00	1 600 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 000 000,00	1 000 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	10 000,00	10 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	500 000,00	500 000,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	40 000,00	40 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 600 000,00	0,00	0,00	1 171 260,21	2 771 260,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 036 965,02
Ressources propres disponibles	IV 2 771 260,21
Solde	V = IV – II (6) -1 265 704,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 615 117,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022-027 ACHAT COMPTEURS	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00	150 000,00	600 000,00
2022-024 CREATION RESERVOIR CHATEL MEURBA	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	0,00	500 000,00	1 250 000,00
2022-030 FOURNITURES DIVERSES POUR RESEAU	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	300 000,00	1 200 000,00
2022-028 MATERIEL TELEGESTION	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	48 000,00	192 000,00
2022-029 MATERIEL TRAITEMENT EAU	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	24 000,00	96 000,00
2022-025 RENFORCEMENT RESEAU EAU POTABLE CHEF-LIEU BERNEX	0,00	720 000,00	720 000,00	0,00	300 000,00	420 000,00
2022-031 TRAVAUX DIVERS RESERVOIRS ET STATIONS	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	84 000,00	336 000,00
2022-026 TRAVAUX NEUFS RESEAUX DIVERS MARCHE BDC	0,00	720 000,00	720 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .